BIA CONNAISSANCE AVION n° 3

DESCRIPTION DE L'AVION (2)

La voilure



La voilure est constituée de **deux ailes** ancrées sur le fuselage. Elles génèrent une force aérodynamique portante qui permet la sustentation de l'aéronef.

En fonction de la façon dont elle est ancrée sur le fuselage elle est dite :

Aile haute











On peut y loger une partie du carburant.

On y ancre : un des ensembles de gouvernes : les ailerons Si nécessaire : les dispositifs hypersustentateurs (becs et volets),

> les aérofreins, les moteurs,

le train d'atterrissage.

Ses différentes parties sont :

l'emplanture : partie qui assure la jonction avec le fuselage

le saumon : partie la plus extérieure de l'aile

l'extrados : partie supérieure de l'aile l'intrados : partie inférieure de l'aile le bord d'attaque : partie avant de l'aile le bord de fuite : partie arrière de l'aile

Elle peut avoir un dièdre :

positif si le saumon est plus haut que l'emplanture négatif dans le cas contraire





Elle est de forme et de profil très variables.

Pour les formes on citera les ailes rectangulaires, trapézoïdales, elliptiques, en flèche, delta, à géométrie variable ...

Pour les profils on citera les profils plan-convexes, biconvexes, creux, à double courbure, super critiques ...

Il a existé des voilures biplan et triplan.